REPUBLIQUE DU BURUNDI

Investir dans les populations rurales

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI A L'INCLUSION FINANCIERE AGRICOLE ET RURALE DU BURUNDI (PAIFAR-B)
DON FIDA N°2000001940
DON FIDA ADDITIONNEL N°2000005133

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° PAIFAR-B/...14.../SBD/2025-2026

I. Contexte

Le Gouvernement du Burundi, avec l'appui du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), a initié le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rural du Burundi (PAIFAR-B). Ce projet est sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération internationale et par délégation, le Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage est le maître d'ouvrage du PAIFAR-B.

Le PAIFAR-B a débuté officiellement ses activités au mois d'août 2018 avec une durée initiale de 7 ans. Avec un financement global additionnel de 26,24 millions de USD, la durée du projet est prolongée de 4 ans et la nouvelle date d'achèvement est le 31 mars 2029.

L'objectif global du projet est de contribuer à augmenter les revenus des ruraux pour une réduction durable de leur niveau de pauvreté.

L'objectif de développement est de renforcer l'inclusion financière des populations rurales (les producteurs, les OP, les femmes, les jeunes, les micro-entrepreneurs et les vulnérables), agricoles et non agricoles, en comblant les écarts entre la demande et l'offre en services financiers et non financiers.

Pour le financement initial, les indicateurs de développement sont: i) 99 200 ménages ruraux voient leurs revenus augmenter de 3 300 FBU à 3 900 FBU grâce à un accès régulier aux services de crédit et d'épargne des IMF; ii) 2 500 ménages très vulnérables sont financièrement et économiquement inclus; iii) plus de 80% des exploitants agricoles et ruraux sont devenus des «clients» crédibles et fiables pour les IMF (ceux-ci se refinancent régulièrement auprès des banques); et iv) la structuration des filières est renforcée grâce à un financement plus fluide de ses différents maillons.

Avec le financement additionnel, le projet adoptera une approche « chaines de valeurs » qui consiste à appuyer les différents maillons de la chaine de valeur, sans se concentrer uniquement sur la production. De façon concrète, cela signifie que les acteurs de la chaine de valeur autres que les petits producteurs, comme les commerçants d'intrant et de produits agricoles, des transformateurs de produit agricoles, et tous métiers connexes à l'agriculture, sont éligibles pour recevoir des appuis du projet, et notamment des crédits financés par les lignes de crédits prévues dans ce financement additionnel.

Durant la première phase du financement, les activités se sont concentrées dans un premier temps, sur les provinces et communes encadrées par les projets techniques du FIDA, c'est à dire dans les 11 provinces et une cinquantaine de communes couvertes par le PAIVA-B, le PRODEFI I, PRODEFI II, le PROPA-O et le PNSADR-IM. Il s'agit des provinces Ngozi (toutes les communes), Kayanza (toutes les communes sauf Kabarore), Karusi (toutes les communes), Gitega (communes Giheta, Bugendana et Mutaho), Muramvya (toutes les communes), Bubanza (toutes les communes), Cibitoke (toutes les

communes), Bujumbura (commune Mutimbuzi), Cankuzo (communes Mishiha, Gisagara et Cendajuru), Ruyigi (Gisuru et Kinyinya), Rutana (Communes Giharo et Gitanga).
A partir du dernier trimestre de l'année 2023, les activités du projet ont été étendues sur toutes les communes des 11 provinces et celles des provinces Muyinga, Makamba et Rumonge. Les activités du projet vont s'étendre sur toutes les provinces du pays sauf en mairie de Bujumbura durant la phase du financement additionnel.
Le PAIFAR-B devait toucher directement un total de **99 200 ménages ruraux**: 5 000 ménages sans terre, ne pouvant pas directement accéder aux GCS, 6 000 jeunes hommes et jeunes femmes ruraux, diplômés, scolarisés ou non scolarisés, menant une activité agricole et non agricole, 9 000 ménages ruraux pouvant directement participer à un groupe de caution solidaire, 79 200 ménages des petits producteurs membres des groupements coopératifs rizicoles et représentant 30% des producteurs établis dans les marais aménagés pour la riziculture et les petits producteurs membres des groupements coopératifs, représentant 40% des producteurs de lait-bovin.
Avec le financement additionnel, le projet va toucher en plus 55 000 ménages dont 38 500 ménages se trouvant dans les coopératives, 5 000 ménages très vulnérables en GCS, 3 500 jeunes micro entrepreneurs, 7 500 ménages en GCS avec diverses activités génératrices de revenus, ainsi que 500 PME/PMI.
Le projet va accompagner 100 nouvelles coopératives en plus des 288 coopératives accompagnées pendant la première phase.
Ainsi, le Projet est structuré autour de trois composantes et 8 sous-composantes :

Composante 1 : **Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie d'inclusion financière**

- Sous-composante 1.1 Contribution à la mise en œuvre de la stratégie Nationale d'Inclusion Financière adoptée
- Sous-composante 1.2 : Appuyer le renforcement du contrôle et de la supervision des IMF par la Banque de la République du Burundi
- Sous-composante 1.3: Appuyer le renforcement du Réseau des Institutions de Microfinance (RIM) en vue d'une Inclusion Financière efficace.

Composante 2 : **Renforcer l'offre de services financiers en milieu rural pour mieux répondre aux besoins des populations ciblées.**

- Sous composante 2.1: Améliorer l'inclusion financière à travers le financement des petits exploitants agricoles et de leurs coopératives
- Sous composante 2.2: Améliorer l'inclusion financière à travers le financement des ménages (AGR), des jeunes micro-entrepreneurs et des PME
- Sous composante 2.3: Améliorer l'inclusion financière par les GCS

Composante 3 : Coordination du PAIFAR-B

- Sous composante 3.1. Coordination globale du programme
- Sous composante 3.2. Suivi-Evaluation, gestion des savoirs et communication.

II. INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA MISSION

Dans le but de mettre à jour sa base de données (fournisseurs potentiels, sociétés, , groupements de sociétés, cabinet de consultants ou experts individuels) pour la période de trois ans allant de janvier 2026 au 31 mars 2029, le PAIFAR-B lance un appel à manifestation d'intérêt ouvert aux fournisseurs de biens et services, aux consultants ou experts individuels, sociétés, groupements de sociétés (personnes morales et physiques) nationaux et internationaux , intéressés et possédant les capacités de soumettre leurs dossiers, dans les domaines dans lesquels ils prétendent avoir de l'expertise nécessaire.

CATEGORIE I : FOURNITURES ET SERVICES DE NON CONSULTANTS

Les sociétés, entreprises ou fournisseurs indépendants pourront exprimer leur intérêt pour un ou plusieurs lots ci-dessous :

- Lot 1 : • Fournitures diverses : bureautiques, informatiques et consommables ;
 • mobilier et équipement de bureaux ;
- Lot 2 : Maintenance des bâtiments et équipements de bureau, parc automobile ;
- Lot 3 : Services hôteliers, restauration, transport et voyages ;
- Lot 4 : Autres / divers en rapport avec les besoins spécifiques du projet.

CATEGORIE II : ETUDES, FORMATIONS ET CONSULTANCES

1. Conception et réalisation des études en rapport avec les besoins spécifiques du PAIFAR-B (voir le contexte I) ;
2. Mission d'audits : coopératives, institution de microfinance ;
3. Missions d'évaluation des projets.

III. COMPOSITION DU DOSSIER

1. Copie du registre du commerce
2. Copie du NIF
3. Fiche d'identité du soumissionnaire (adresse physique, téléphone, adresse électronique) ;
4. Listes des services offerts ;
5. Liste des principaux clients.

IV QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISE

Formation :

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum de baccalauréat (Bac+3) en Sciences sociales, Développement rural, Sciences économiques, Management, Planification de développement, ou dans une discipline similaire à tous les domaines (voir le contexte I et catégorie II) avec une expérience d'au moins sept (7) ans dans le domaine d'intervention.

Expérience :

Justifier d'une expérience pratique et confirmée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine choisi pour les candidats de niveau Bac+5.

Justifier d'une expérience pratique et confirmée d'au moins sept (7) ans dans le domaine choisi pour les candidats de niveau Bac+3 et BAC +4 ;

Une expérience avérée sur terrain dans le domaine choisi ;

Avoir une bonne connaissance des problématiques du domaine d'activité choisi ;

Une expérience antérieure avec le FIDA ou d'autres bailleurs de fonds dans le domaine similaire choisi serait un atout.

Langue :

Maîtrise indispensable de la langue française (oral et écrit) ;

L'évaluation des offres se focalisera uniquement sur les aspects techniques des soumissionnaires.

Les propositions seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux domaines d'activités choisis et sur la base des critères suivants :

- Le/la soumissionnaire a-t-il/elle le profil requis pour le domaine choisi (Diplôme) ? (Exclusif) ;
- Le/la soumissionnaire dispose-t-il de certifications ou diplôme supplémentaire dans le domaine requis ? (/ 10 points) ;
- Le/la soumissionnaire dispose-t-il de l'expérience globale requise pour le domaine choisi (/ 30 points) ;
- Le texte de motivation atteste-t-il d'une connaissance maitrisée du français ? (/ 10 points).

V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il est recommandé aux candidat(e)s intéressé(e)s de lire attentivement le présent appel à manifestation d'intérêt pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions et possèdent les qualifications décrites ci-dessus.

Le fait d'être inclus(e) dans la liste des consultants préqualifiés, ne garantit pas d'obtenir un contrat de consultant(e), de fourniture et de prestation de service avec le FIDA : vous noterez ainsi que ceci ne constitue pas un appel d'offres. Les offres de prix ne sont pas nécessaires à ce stade et l'invitation ne lie aucunement le PAIFAR-B aux consultants ayant répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt.

Le PAIFAR-B se réserve le droit de mener toute vérification rigoureuse des références fournies et des antécédents professionnels des candidats.

- DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

Les manifestations d'intérêt portant mention « Réponse à l'AMI **N°PAIFAR-B/14/SBD/2025-2026** doivent être envoyées par courriel au plus tard le 02/02/2026 à 16 Heures locales à l'adresse ci-dessous « **Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du BURUNDI (PAIFAR-B),** A l'attention de : *Monsieur Callixte MASABO, Coordonnateur du Projet,* Bujumbura, Immeuble abritant les projets et programmes du FIDA, Avenue du Large n° 30, BP 6457, Téléphone : + 257 22 27 59 00 ; Courriel : 2.ufcppaifarb@gmail.com

N.B. : L'avis d'appel à manifestation d'intérêt complet peut être consulté sur les sites suivants : **www.programmefidaburundi.org, www.arpm.bi,www.burundijobs.bi, www.ekogeza.bi et www.interimcontactservices.com.**

« Manifestation d'intérêt pour (Préciser la catégorie concernée) ».

Fait à Bujumbura, le 14/01/2026

LE COORDONNATEUR DU PAIFAR-B

Callixte MASABO